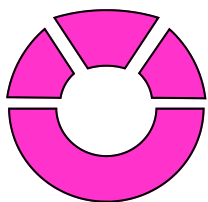


F



ORGANISATION ROMANDE DU MONDE DU TRAVAIL

R
S

FORs ORTRA pour la formation professionnelle, secondaire II et tertiaire, dans le domaine social et médico-social

Bulletin périodique d'information

JOLI SUCCES ROMAND

Chères lectrices, chers lecteurs,

Vous trouverez dans cette édition l'extrait d'un rapport des chefs-experts des cantons de Genève, Neuchâtel, Jura et Valais concernant la première procédure de qualification des assistants/es socio-éducatifs/ves de Suisse romande. Le résultat de ce premier exercice est sans équivoque : on a frôlé le 100% de réussite, joli succès !

Rappelons que cette première procédure de qualification concernait les cantons de Genève, Neuchâtel, Jura, Jura bernois et Valais, option généraliste, majoritairement « en école ». Selon toute vraisemblance, l'édition 2009 verra toutes les options présentées, (enfance, handicap, personnes âgées et généraliste) et ce pour environ 500 candidat-e-s, soit plus du double de l'édition 2008. Il semble en outre que la filière « duale » soit en plein essor.

L'un des grands défis 2009 sera donc la bonne organisation et planification des examens pratiques, toutes options confondues. L'évaluation des bonnes compétences nécessaires au terrain constitue la pierre angulaire de ce succès. Gageons que les experts seront

en nombre suffisants pour la prochaine édition.

Au-delà des considérations statistiques, il s'agira de suivre l'évolution du marché du travail en Suisse romande, très concrètement. Un premier élément d'information sera l'enquête « Tripartite-FORs » qui livrera ses résultats à la mi 2009. L'objectif est de déterminer la situation actuelle l'évolution probable dudit marché de l'emploi romand. L'enquête vient de démarrer auprès des employeurs, elle se poursuivra, dans une deuxième étape, auprès des employés - par le biais des institutions : nous vous incitons à y participer, chères lectrices et chers lecteurs, votre réponse est indispensable pour poser les bases d'une photographie réelle et évolutive de la situation. Vous trouverez dans cette édition le rappel des objectifs et compte-rendu actuel, sous la plume du chef de projet et du président du groupe de pilotage de ladite enquête.

Bonne lecture, et BRAVO aux premiers-ères diplômé-e-s ASE de Suisse romande !

Vinciane Frund, présidente FORs

La FORs, représentant l'Organisation romande du Travail dans le secteur social et médico-social, a été créée dans le sillage de l'OrTra faitière suisse du social en février 2005. Ses membres sont les 7 associations faitières des employeurs et des employés du domaine (ARDIPE Association romande des directeurs d'institutions de la petite enfance, AROC Association romande des crèches, ARODEMS Association romande et tessinoise des directeurs de maisons pour personnes âgées, Avenir social Professionnels travail social suisse, Intégras - institutions de l'enfance, des jeunes handicapés et en difficulté, Plate-forme romande de CURAVIVA-Suisse - Association des Homes et Institutions sociales Suisse, INSOS Institutions sociales suisses pour personnes handicapées), OrTra santé-social interjurassienne, OrTra Neuchâtel santé-social

BILAN DE LA PREMIERE PROCEDURE DE QUALIFICATION DES ASSISTANTS/ES SOCIO-EDUCATIFS/VES EN SUISSE ROMANDE

Préambule

Le présent compte-rendu est constitué d'extraits du « *Rapport critique de la sous commission latine des procédures de qualifications de la CSFO (Centre suisse de services Formation professionnelle, orientation professionnelle, universitaire et de carrière)* ». Ce rapport a été établi par les chefs experts des cantons de Genève, Neuchâtel, Jura, Valais et Fribourg qui ont participé à cette session bien qu'elle n'ait pas eu lieu sur leur territoire.

Rappelons que cette première procédure de qualification concernait les cantons de Genève, Neuchâtel, Jura, Jura bernois et Valais. Tous ces cantons ont adopté la variante généraliste. Le tableau synoptique ci-dessous donne les résultats chiffrés de cette procédure :

<i>Canton</i>	<i>Ecole</i>	<i>Dual</i>	<i>Article 32</i>	<i>Nombre de candidats</i>	<i>Réussites</i>	<i>Echecs</i>
Genève	16	--	--	16	16	--
Neuchâtel	16	44	3	63	59	4
Jura	17	--	--	17	17	--
Jura bernois	19	--	--	19	19	--
Valais	33	--	--	33	32	1
TOTAUX	101	44	3	148	143	5

Travaux pratiques

Genève : Les experts et les institutions mettent en évidence la difficulté d'effectuer en 4 heures une situation individuelle, une situation de groupe et un entretien de réflexion. Le temps paraît long pour les experts au vu du type de clientèle à laquelle sont confrontés les candidats (personnes handicapées et âgées). Toutes les institutions ne peuvent différencier, selon le type d'utilisateurs, des activités individuelles et de groupe, notamment dans le milieu du handicap. Le parascolaire privilégie les activités en groupe. Les candidats ont orchestré des activités pour répondre à l'exigence et ont été, de même que les enfants, quelque peu perdus par cette organisation.

La grille d'évaluation est à revoir en terme d'actions observables et mesurables.

Neuchâtel : D'une manière générale, les dossiers produits par les candidats sont d'excellente qualité. Nous avons demandé à ce que ces documents soient signés par les formateurs en entreprise, attestant avoir pris connaissance de la démarche de l'examen et d'en cautionner sa réalisation ; ils furent très peu à respecter cette consigne.

La planification de ces examens s'est révélée relativement ardue. Cela est dû essentiellement à la brièveté des échéances dictées par des contingences telles que recrutement et formation des experts, réalisation de documents d'examens, planification des stages pour les apprentissages en école. Le nombre d'experts, une vingtaine pour une soixantaine de candidat, s'est révélé un peu juste et a obligé certains experts à réaliser jusqu'à une dizaine d'examens.

On se réjouit du bon accueil que les experts ont reçu dans les établissements.

Nous avons pris l'initiative d'organiser une réunion pour les candidats régis par l'article 32. Cette mesure s'est révélée judicieuse. Les questions des candidats étant très nombreuses.

Sur le plan du déroulement des examens, les experts ont relevé le côté très artificiel de la distinction entre un accompagnement collectif et individuel. De plus, la durée de l'examen, 4 heures au total, est ressentie comme trop longue.

Jura : Le fait d'aller évaluer un apprenti dans un autre domaine professionnel que le sien a été très apprécié et a amené un regard différent et pertinent par rapport à son collègue qui était lui spécialiste du domaine. Cet état de fait a été bénéfique pour partager les observations et les remarques afin d'y apposer la note finale de l'examen.

Nous avons remarqué que le travail choisi pour cet examen pratique est en lien direct avec la vie institutionnelle. Les apprentis seront sans doute amenés à pratiquer le même rôle professionnel que le personnel spécialisé. L'avenir nous le dira.

Valais : Les apprenties trouvent les consignes du dossier de préparation trop difficiles à comprendre et celles-ci peuvent être interprétées de diverses manières. Elles ont eu de la difficulté à formuler des objectifs. Les apprenties souhaitent que les enseignants n'évaluent pas les examens pratiques.

Des experts ont été « piégés » par les règles d'intimité de certains lieux de pratique ; ils n'ont pas pu assister à des soins (bain, douche) et sont restés de longues minutes derrière la porte. Les soins intimes devront certainement être évités lors des examens pratiques.

Dans certains lieux de pratique, l'accompagnement en fin de journée (les bénéficiaires travaillent la journée) démontre peu les compétences de l'ASE :

accompagner à regarder la TV, repas avec des clients autonomes, rangement du linge,...

La grille d'évaluation devrait contenir un point sur le respect de l'hygiène et des règles de sécurité.

La grille d'évaluation devrait contenir plus de points d'appréciation concernant les activités, le déroulement pratique.

Fribourg : Il s'agit d'élaborer davantage les questions d'évaluation afin que les 4 heures soient bien remplies. On veillera également à enrichir la grille d'évaluation et surtout à préciser la répartition des points.

Connaissances professionnelles écrites

Genève : La correction a été difficile pour les experts peu habitués à cet exercice, dont les réponses pouvaient parfois être trop ouvertes. Les experts souhaitent pouvoir bénéficier de plus de critères et d'indicateurs pour l'an prochain.

Neuchâtel : Selon les candidats, l'épreuve « 0 » a constitué un bon exercice en vue de la réalisation des examens écrits. Ils disent avoir disposé d'assez de temps pour répondre aux questions.

L'examen s'est déroulé dans le calme le plus absolu avec les 63 candidats dans la même salle, installés selon une disposition frontale classique. Le chef expert et 2 experts supervisaient le bon déroulement de l'examen.

Sur un plan général, l'examen a été qualifié de relativement facile. L'appel au bon sens l'emportant souvent sur le recours aux connaissances professionnelles.

Jura : Des améliorations dans les grilles d'évaluation pour corriger les écrits sont en cours d'élaboration. Cela facilitera la tâche des experts pour évaluer et poser la note finale de manière plus précise.

Valais : D'une manière générale, les documents étaient bien lisibles et simple à corriger. Les consignes étaient claires et il y avait suffisamment de place pour les réponses. On constate cependant un manque au niveau des critères d'attribution de points pour évaluer les réponses des candidats.

Fribourg : La grande majorité des candidats s'est bien débrouillée avec les questions posées et le temps à disposition. Les questions des parties 3 et 4 étaient plus exigeantes que les 2 premières rubriques. Les critères d'appréciation et les réponses devront dorénavant être plus précis.

Connaissances professionnelles orales

Genève : Le temps imparti au déroulement de l'examen ainsi que son organisation ont été adéquats. Les critiques, remarques et interrogations concernent le manque de critères et d'indicateurs dans les réponses attendues. Pour l'an prochain, il est proposé d'élaborer des questions induisant de partir dans une situation concrète en tenant compte des besoins des usagers et d'élaborer des situations incitant des réponses transversales alliant la théorie et la pratique.

Neuchâtel : L'examen s'est déroulé selon la planification, sans aucun accro. Le chef expert s'est chargé de la surveillance de la préparation des candidats et de l'ordonnancement général. 3 experts de réserve avaient été convoqués. Ils se substituaient aux experts planifiés pour le cas où candidat et expert avaient un lien préjudiciable à l'objectivité de l'évaluation. Les experts non enrôlés procédaient au contrôle des fiches d'examens et au transfert des notes. Cette formule s'est révélée très judicieuse.

On peut regretter que cette forme d'examen ait un impact relativement négligeable sur la note générale d'examen, en regard du temps considérable nécessaire à son application (réalisation de l'examen, formation et mobilisation des experts, organisation de l'examen).

Les questions attendant à l'enfance ont été qualifiées de plus facile par rapport à celles des autres domaines.

Jura : La plupart des situations emblématiques à développer étaient des situations déjà rencontrées en stage. La difficulté majeure pour les chefs experts était de donner aux experts les réponses attendues de la situation que l'apprenti allait développer. Les pistes attendues ainsi que les critères d'évaluation doivent être encore travaillés pour faciliter la tâche des évaluateurs.

Fribourg : Le degré des difficultés des questions d'examen était d'un niveau assez inégal. Une question était trop orientée sur le plan médical et donc difficile à traiter.

Les réflexions des chefs experts, concentrées sur les points à améliorer, ne doivent pas occulter que cette première session s'est très bien déroulée. Ces examens réussis, des candidats flirtant avec un taux de réussite de 100%, ne sont pas le bilan d'une promenade de santé, mais le fruit, de l'avis unanime des chefs experts de sujets pertinents posés à des candidats particulièrement motivés et bien préparés.

Il ne reste plus qu'à espérer que le profil statistique des prochaines sessions sera identique malgré la multiplication des candidats.

NOUVELLES DE L'ENQUETE TRIPARTITE-FORS 2008 SUR LA SITUATION DU MARCHÉ DE L'EMPLOI DANS LE DOMAINE DU TRAVAIL SOCIAL EN SUISSE ROMANDE.

Pascal Eric Gaberel, chef de projet, professeur et chercheur à l'EESP

Olivier Grand, président du groupe de pilotage, secrétaire général adjoint d'AvenirSocial

Dans l'édition du numéro 9 (avril 2008) du présent bulletin, nous y présentions les objectifs de l'enquête citée en titre. Pour rappel, cette enquête vise à décrire la situation actuelle de l'emploi dans les institutions du domaine social au sens large de Suisse romande et à esquisser l'évolution attendue à court terme.

Cette étude a été confiée à l'Unité de recherche de la Haute école de travail social et de la santé de Lausanne. Les principales sources de financement ont été apportées par les divers partenaires, à savoir, la HES-SO et la FORs. Cette dernière a obtenu un soutien de la Loterie romande, sans quoi elle n'aurait pu s'engager dans cette collaboration. A noter encore que l'association Integras a également fait une donation. Dès son lancement, un groupe de pilotage a été mis sur pied et réuni des partenaires issus, tant des milieux professionnels que des représentants des divers niveaux de formation. Comme les résultats d'une telle enquête doivent couvrir très largement le domaine social, il a été important d'y associer un maximum les acteurs les plus significatifs. Ce groupe de pilotage joue un rôle de chambre d'écho des réalités du terrain qui ont été prises en considération quant à la direction de l'enquête dans ses phases charnières.

Pour pouvoir établir la situation de l'emploi dans le domaine du travail social et esquisser l'évolution attendue à court terme, cette enquête se déroule en deux temps. Une première phase a consisté à adresser un questionnement aux établissements qui engagent du personnel avec des fonctions d'éducateur social, d'assistant social, d'éducatrice de l'enfance, de maître socio-professionnel ou d'animateur socio-culturel. A la demande des associations faitières actives dans le groupe de pilotage, le périmètre de l'étude englobe désormais les établissements préscolaires et parascolaires. Il est ici intéressant de noter que ce questionnaire est adressé à près de 2'500 établissements de Suisse romande. Outre les données de définition des institutions, une deuxième partie du questionnaire s'intéresse au personnel employé dans les institutions, au nombre de postes par catégorie professionnel, aux proportions d'engagement selon le taux d'emploi, etc. Comme il s'agit de faire une photographie de la situation du marché de l'emploi à un moment déterminé, les données attendues sont celles de 2007 avec des ajustements pour 2008 et 2009. Ce premier recueil de données doit refléter la réalité des institutions actives dans le domaine social au sens large. Cette phase devrait durer, inclus le traitement des données, jusqu'à fin-novembre 2008. L'équipe de recherche escompte un retour d'un minimum de 2/3 des établissements sondés pour passer à l'étape suivante. Notons que l'Office fédéral de la statistique (OFS) lance son recensement périodique des entreprises à la même époque. Certaines données seront pour les établissements redondantes mais il importe que le questionnement de l'enquête soit bien reçu. Comme ce dernier est plus détaillé que celui de l'OFS et centré sur les lieux de travail, cela permettra peut-être de faire quelques recommandations à l'attention de l'OFS.

Sur la base des résultats de cette première phase, il sera possible d'élaborer un échantillon représentatif d'établissements pour y diffuser un second questionnaire qui s'adressera cette fois-ci, directement aux employés. Là, les questionnaires seront envoyés via les établissements. Tout comme pour la première étape, l'équipe de recherche compte sur un maximum de réponses directement introduites sur un site web sécurisé prévu à cet effet.

Les premiers questionnaires destinés aux professionnels devraient être envoyés dans le courant du mois de décembre. Les personnes auront jusqu'à mi-janvier pour y répondre. Les questions posées doivent permettre de comprendre la structure démographique des employés, leurs formations, leurs titres, leur nombre d'années d'expérience dans le domaine social et leurs éventuelles prévisions en matière de formation continue et/ou perfectionnement. Une fois ces données recueillies, elles pourront être mises en phase avec celles du premier questionnaire. Le travail d'analyse des résultats devrait aboutir dans le courant du troisième trimestre pour que nous puissions y avoir les résultats définitifs. Il importera à ce moment que les partenaires puissent valoriser les résultats en les faisant connaître.

Vos questions sur l'enquête peuvent d'ors et déjà être adressées par courriel à tripartitefors@eesp.ch

Rédaction FORs

**Nouveau nom et nouvelle identité graphique pour
l'Association faïtière suisse du monde du travail du
domaine social**



L'organisation faïtière suisse du monde du travail du domaine social porte désormais un nouveau nom dès le 1^{er} octobre 2008, à savoir « SAVOIRSOCIAL », ceci en français dans les trois appellations linguistiques nationales. Ce changement de nom s'accompagne d'une nouvelle identité visuelle et d'un site Internet entièrement renouvelé.

Sites Web utiles

www.assistant-socio-educatif.ch

Impressum

Editeur : FORs

Rédacteur responsable :

Jean-Daniel Vautravers

Réalisation : Nicole Zweili

Secrétariat : FORs, case postale 1215,

1001 Lausanne 021.796.33.00

Contact : info@fors-ortra.ch,

www.fors-ortra.ch